

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONTELMAR-AGGLOMERATION**

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

Code NUTS : FRK23

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques –
Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar-Agglomération ou son
représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Prestations d'assurance pour les besoins de Montélimar-Agglomération.

Numéro de référence : 2022S0019

II.1.2) Code CPV principal

66510000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

La présente consultation porte sur les besoins en assurance de la communauté d'agglomération de Montélimar-agglomération en matière de dommages aux biens (mobilier et immobilier) et de responsabilité civile (et risques annexes)

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : OUI

II.1.7) Valeur totale du marché :

430 639,08 € taxes comprises

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Dommages aux biens mobiliers et immobiliers
Lot n° 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66515000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23
Lieu principal d'exécution : Montélimar-Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

La présente consultation porte sur une assurance dommages aux biens mobiliers et immobiliers type « multirisques » avec une franchise générale de 1000 euros.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI
Description des options : Il est prévu une option au sens du droit communautaire : Marché de prestations similaires suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

Il est prévu deux (2) prestations supplémentaires éventuelles :

- prestation supplémentaire éventuelle facultative : franchise majorée à 7500 €
- prestation supplémentaire éventuelle obligatoire : franchise majorée à 3500 €

Le montant de l'estimation est T.T.C. et correspond à une durée de 4 ans (période initiale et reconduction).

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Responsabilité civile et risques annexes
Lot n° 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66516400

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23
Lieu principal d'exécution : Montélimar-Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

La présente consultation porte sur une assurance responsabilité civile et risques annexes sans franchise générale.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI

Description des options : Il est prévu une option au sens du droit communautaire : marché de prestations similaires suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Il est prévu quatre (4) prestations supplémentaires éventuelles :

- PSE n°1- facultative : responsabilité civile exploitant aérodrome
- PSE n°2 - facultative : accidents corporels
- PSE n°3- obligatoire : atteinte à l'environnement
- PSE n°4 – facultative : protection juridique

Le montant de l'estimation est T.T.C. et correspond à une durée de 4 ans (période initiale et reconduction).

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Procédure avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au J.O.U.E. du 8 août 2022 sous le n° 2022/S 151-432388, au B.O.A.M.P. du 5 août 2022 sous le n° 22-108085 et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 5 août 2022.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S220080

LOT N° 1

INTITULÉ : Dommages aux biens mobiliers et immobiliers

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 3 janvier 2023

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : SMACL ASSURANCES SA

Adresse postale : 141 Avenue Salvador Allende

Localité/Ville : NIORT CEDEX 9

Code postal : 79031

Pays : France

Téléphone : 05.49.32.22.58.

Fax : 05.49.32.33.50.

Code NUTS : FRI33

Le titulaire est une PME : NON

Total des points obtenus pour cette offre : 83,50/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot :

Valeur totale du marché/du lot : 430 639,08 € taxes comprises

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N°

LOT N° 2

INTITULÉ : Responsabilité civile et risques annexes

Un marché/lot est attribué : NON

V.2) Attribution du marché

Le marché/lot n'a pas été attribué

Aucune offre ou demande de participation n'a été reçue ou elles ont toutes été rejetées.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DES MARCHES :

Valeur totale du marché/du lot :

Le montant indiqué correspond à un montant de prime estimé taxes comprises sur une durée totale du marché soit quatre (4) ans.

Pour le lot n° 1 : marché conclu avec une franchise de 7 500 €.

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

17 janvier 2023

Le Président,